

me rende ma pauvre église de Senez. Elle est petite, elle est pauvre, elle est perdue dans la montagne, mais c'est l'épouse de ma jeunesse, c'est mon unique. Je suis et je serai à elle à la vie et à la mort¹. »

II

Quand on est animé de tels sentiments, quand on a à ce point la conscience de ses devoirs épiscopaux, la résidence est facile. Mais tous les évêques de l'ancien régime n'étaient point aussi apostoliques. Ceux même qui étaient entrés dans l'Église avec une vocation suffisante, pouvaient avoir la tentation de concilier les exigences de leur charge spirituelle avec les satisfactions honnêtes, mais humaines, que procuraient les relations du monde, leur noble parenté, leur situation temporelle, les distractions, les voyages, surtout Paris et Versailles.

Prenons un de ces prélats d'intelligence vive, de culture affinée, mais de ferveur moyenne et plutôt faible. Comment va-t-il arranger sa vie? Il a accepté un évêché de province, et il le fallait bien, puisqu'il n'y en a qu'un dans la capitale. Il est peut-être à cent, deux cents lieues de Paris. Il espère s'en rapprocher un jour, mais, en attendant, il faut arranger pour le mieux son existence dans la situation où on se trouve. Cette existence, il la veut heureuse. « Il faut écumer la vie, écrit-il. On peut toujours en prendre une surface agréable. Il ne faut pas en sonder le fond. J'y trouverais le plus souvent plus de regrets que de plaisir. » Pourquoi, en effet, tant creuser et se tourmenter. « Dans la classe où nous vivons, ajoute le noble prélat, il n'y a de malheur que celui qu'on se fait soi-même, et un autre tour d'imagination est la baguette de la petite fée. » Souvent les tristesses finissent par la gaieté et les tragédies par la comédie. « On fait ainsi son bonheur. » Ces observations sont d'un fin psychologue.

1. Voy. *Vie de Mgr de Ruffo-Bonneval*, par le R. P. BÉRENGIER. Son frère avait été nommé évêque de Senez à la démission de M. de Beauvais et avait refusé.

Notre félicité dépend surtout de nous-mêmes. Mais encore faut-il trouver en dehors de nous les aliments qui l'entretiennent. Notre évêque ne paraît pas les chercher dans la piété. Ces occupations, occupations administratives, occupations intellectuelles, sont un grand secours et une grande satisfaction pour lui. « J'ai, dit-il, tant d'intérêts qui se succèdent, que tous les moments sont remplis, et je ne connais pas l'ennui, le plus affreux poison de la vie¹. » Et ailleurs : « Vous savez à quel point ma douce littérature me rend mes loisirs agréables. Elle me console de la jeunesse que j'ai perdue ; elle suspend le sentiment d'une vie qui s'envole. Cette douce littérature, compagne de ma vie, sème de fleurs les intervalles des affaires. Je suis comme l'habitant d'un beau climat, je me réchauffe à mon soleil. »

Mais on ne peut pas toujours travailler ni faire de la littérature. Viennent alors les plaisirs de société. « J'éprouve, écrit notre prélat, une lassitude de corps et d'esprit qui n'aurait besoin que d'un moment de conversation libre et confiante pour être dissipée. » Il faut donc voir du monde, mais des gens choisis, car « il n'y a, ajoutet-il, que la bonne compagnie qui sache réunir la liberté, la grâce et la noblesse ». Ce n'est pas que notre évêque soit assuré de trouver le bonheur même dans la société la plus exquise. Il a une âme trop sensible, une impressionnabilité trop mobile pour se contenter longtemps de la satisfaction la plus agréable. Il emploie une image heureuse pour peindre cette inquiétude du cœur de l'homme pour lequel le commerce avec ses semblables est à la fois une nécessité et un ennui. « J'ai, écrit-il, rêvé depuis quelques jours dans mes loisirs sur la tristesse physique du monde, et j'ai trouvé que chacun de nous était un peu comme une planète errante qui est sans cesse attirée par toutes les autres planètes et qui se promène toujours dans le même vide². »

1. Et encore, 9 novembre 1782 : « Je ne sais ce que peuvent faire ceux qui sont sans occupation. Je n'aurais que des regrets et des ennuis sans les affaires et sans les goûts qui me suivent dans mon cabinet. »

2. Lettres du 8 avril 1776, 26 février 1781, 2 janvier et 31 décembre 1784. — Le même écrit le 3 décembre 1784 : « Vous avez donc éprouvé cet affa-

Parmi les planètes dont l'attraction était presque irrésistible avant la Révolution, il fallait compter surtout Paris et Versailles. C'est là que siégeait la bonne compagnie réunissant « liberté, grâce et noblesse ». C'est là, dans la cité unique et tout près, à la cour, qu'on trouvait véritablement la vie. Fénelon pouvait déjà dire de Paris : « Cette ville est devenue à elle seule tout le royaume. » Montesquieu écrivait en 1740 : « Il n'y a en France que Paris et les provinces éloignées, parce que Paris n'a pas encore eu le temps de les détruire. » En 1789, un publiciste affirmait que « la tête énorme du monstrueux royaume de France » venait encore de « recevoir tout récemment un accroissement prodigieux par les nouvelles murailles¹ ». Plus on avance vers la Révolution, plus l'attrait de Paris semble augmenter. Les évêques ne songent pas à s'en défendre. « Vraiment, écrit l'un d'eux, la province est bien stérile en intérêts pour nous, que Paris a trouvé le moyen de gâter dans tous les sens. Nos sociétés, nos connaissances, nos projets, tout nous rappelle à ce Paris dont nous disons d'ailleurs tant de mal avec raison. » On se donnera, en effet, la satisfaction de dauber sur Paris, de le comparer avec la province, de prononcer même en faveur de cette dernière². Un évê-

dissement que vous ne pouviez pas imaginer, et je puis vous assurer que vous n'avez pas en vous-même la moitié des raisons qui me le donnent. Cela tient à beaucoup de choses qui vous sont étrangères. Je crois qu'il faut repousser les sentiments qui nous éloignent de la société. Elle a des agréments dont il ne faut pas se priver par un ennui qui ne permet pas de les sentir. Cependant je jouis de ma solitude quand elle est involontaire, et quand elle ne me laisse point de remords. » Toutes les lettres citées dans ce chapitre et inédites sont prises des *Archives Nationales*.

1. Lettre de Fénelon, 10 septembre 1711. — LAURENT, *op. cit.*, 1789, p. 226.

2. 3 décembre 1777 : « Je me porte très bien, toujours fort content de mon cabinet ou de mes affaires, quand je suis hors de Paris, car je ne connais de sentiment importun et pénible que ceux qui viennent des tracasseries de bonne compagnie et des petites intrigues de cour. Je ne les retrouve point ici et c'est ce qui forme les dédommagements de la province. » Et cette comparaison entre Paris et la province : « Il y a plus de vertus privées à Paris qu'en province. On y est plus facile dans sa famille, plus obligeant dans sa société, plus aimable dans le monde, et tout ce qui est utile et agréable aux autres est sans doute de la vertu. Mais il y a plus de vertus publiques en province. Chacun y remplit mieux les devoirs de sa place. On s'occupe plus d'objets utiles. On a moins d'intérêts personnels auxquels on puisse les sacrifier. On n'est point détourné par l'ambition. On l'est moins par les plaisirs et les sociétés ; et les sociétés à Paris, les plaisirs et la cour ne permettent pas de conserver la plus faible idée ou du moins le plus faible désir du bien public. » *Lettres* des 5 février 1777, 13 décembre 1783, 4 février 1784, 15 février 1788.

que s'écriera, au moment de partir pour la grande ville : « Il ne restera plus rien de moi quand je serai confondu dans le monde de la capitale, puisque je ne serai plus rien à mon arrivée... Vains honneurs de la province évanouissez-vous. » Après cette tirade, notre prélat conclura en ces termes une de ses lettres : « Je puis vous dire que mon séjour » dans mon diocèse « m'a été infiniment agréable. Il me l'est encore plus depuis que j'en vois le terme. Quand je regarde les astres, j'aime bien ma lunette ; mais je sens bien qu'elle n'a de prix que par ce qu'elle me fait envisager. La province est la lunette au bout de laquelle on regarde toujours Paris ». Mais ne vaut-il par mieux voir Paris de près qu'à travers une lunette. Cette vision de la ville et de la cour, qui hantait le moindre anobli dans sa gentilhommière, vient solliciter chaque évêque dans sa province comme une obsession fascinatrice. L'ordination, en imprimant un caractère sacré, en créant de nouveaux devoirs, n'a point supprimé les liens de parenté, les relations, les instincts de race, les besoins créés par l'habitude.

Comment être transplanté tout à coup de la ville, de la cour, à Riez, à Senez, à Acqs, à Lombez, à Saint-Papoul, à Saint-Pons, — car à cette époque, où l'épiscopat était l'apanage d'une caste, il y avait de grands noms pour les plus petits sièges, — sans être tenté de quitter de temps en temps sa retraite pour retrouver dans l'entourage du roi, dans l'atmosphère de la capitale, les distractions, le mouvement et la vie. Parfois une sorte de nostalgie s'empare des pauvres exilés en ces cités lointaines qui s'appellent Lectoure, Vabres, Dol, Tarbes, Gap, Sisteron et même Orléans. Fléchier, dès son arrivée à Lavaur, se plaint « des mauvaises compagnies de ce pays ». Il finit pourtant par s'en accommoder et tient ferme à son poste. Combien sont moins héroïques et ne résistent point à la tentation de partir. « J'ai fait mon palais épiscopal si beau, disait un évêque de Viviers, que mes successeurs ne voudront jamais le quitter. » Le prélat constructeur avait, en effet, bâti splendidement à Viviers ; mais son palais ne valait pas celui de Versailles, et il n'y avait pas

la cour, et Paris était loin. C'est pour les aller voir et revoir que les prélats délaissent leurs plus belles demeures. « Je pars dans treize jours », écrit l'un d'eux. Le voilà en route pour la capitale. Une brochure de 1789 raconte l'anecdote suivante. Un évêque des extrémités de la France se rendait à Paris pour y passer l'hiver. Arrivé dans le village de ***, il descend chez le curé du lieu, demande à se confesser avant de célébrer la messe. « Volontiers, Monseigneur, si vous voulez retourner sur vos pas, aller dans votre diocèse et y remplir vos devoirs. » Le prélat, étourdi par cette remontrance, accepte la leçon, et revient à son troupeau qu'il ne quitta plus, et qui le récompensa de son sacrifice et de son zèle par son attachement et sa vénération. « Quel curé, mais aussi quel prélat ! », ajoute le narrateur¹.

Les évêques, en route pour Paris, ne trouvaient pas toujours des curés pour leur crier halte-là, et quand ils allaient du train de Le Tellier, archevêque de Reims², et même de Dubois, il eût été difficile de les arrêter. Une fois dans la capitale, comment n'y point prolonger son séjour, comment se défendre contre le charme de la société, la fascination de la cour, les mille attraits d'une ville, où il faisait si bon vivre, selon le mot de Talleyrand, où une civilisation raffinée multipliait les jouissances, aiguillait l'esprit, répandait les grâces, et renouvelait sans cesse l'intérêt et la curiosité par une scène toujours mouvante de comédies à cent actes divers. C'est l'hiver et on se meurt d'ennui là-bas, loin, loin dans la ville

1. *Tableau moral du clergé de France*, 1789, p. 9-10.

2. « L'archevêque de Reims revenait hier fort vite de Saint-Germain, c'était comme un tourbillon : il croit être grand seigneur, mais ses gens le croient encore plus que lui. Ils passaient au travers de Nanterre, *tra tra tra* ; ils rencontrent un homme à cheval, *gare, gare* ; ce pauvre homme veut se ranger, son cheval ne veut pas ; et enfin le carrosse et les six chevaux renversent, cul par-dessus la tête, le pauvre homme et le cheval, et passent par-dessus et si bien par-dessus que le carrosse en fut versé et renversé. En même temps, l'homme et le cheval, au lieu de s'amuser à être roués et estropiés, se relèvent miraculeusement, remontent l'un sur l'autre et s'enfuient et courent encore, pendant que les laquais de l'archevêque et l'archevêque même se mettent à crier : « *Arrête, arrête ce coquin, qu'on lui donne cent coups.* » L'archevêque, en racontant ceci, disait : « Si j'avais tenu ce maraud-là, je lui aurais rompu les bras et coupé les oreilles. » *Lettre de Mme de Sévigné à Mme de Grignan*, 5 février 1674. — Dubois allait aussi vite que Le Tellier, mais il envoyait un courrier en avant, pour avertir les gens de laisser passer le cardinal ministre.

épiscopale. Restons à Paris. « Quelle folie d'aller à Reims ! disait M^{me} de Coulanges à Maurice Le Tellier, et qu'allez-vous faire là ? vous vous y ennuierez comme un chien. Demeurez ici, nous nous promènerons. » « Ce discours à un archevêque nous fit rire, ajoute M^{me} de Sévigné, nous ne le trouvâmes nullement canonique¹. » M. de Reims aima mieux obéir au concile de Trente qu'à M^{me} de Coulanges. Il partit, ce qui ne l'empêcha pas de revenir de temps en temps à Saint-Germain et à Versailles, comme nous l'apprend Saint-Simon. Mais il s'occupait de son diocèse. Le Camus, évêque de Grenoble, écrivait, en 1672, à l'évêque de Luçon : « Je suis très aise, Monseigneur, d'apprendre votre départ de Paris ; c'est une certaine glu dont on a peine à se dépêtrer². »

III

Dans l'âge suivant, les tentations de non résidence ne manquèrent pas aux prélats. Au xviii^e siècle, si l'attraction de la cour diminuée, la fascination de la capitale grandit encore. Attendons-nous à y rencontrer plus d'un évêque. Comment empêcher le bâtard du duc d'Orléans, Charles de Saint-Albin, de quitter souvent son évêché de Laon, son archevêché de Cambrai, pour aller à Paris et à Versailles. Il serait trop dur à un Rohan de se contraindre à la résidence. Armand Jules de Rohan-Guéméné, qui eut l'honneur de sacrer Louis XV comme archevêque de Reims, gouvernait son diocèse par ses suffragants ou par des prélats auxiliaires. Il mourut, en 1762, au château de Saverne. Un autre Rohan-Guéméné, archevêque de Bordeaux et puis de Cambrai où le trouva la Révolution, date plus souvent ses mandements de Paris que de ses villes épiscopales. Comme, à une époque, il s'y trouva en

1. *Lettre de Madame de Sévigné*, 20 mars 1671.

2. « Ratabon, évêque d'Ypres, ne bougeait guère de Paris et prétendait qu'il y avait une vapeur dans sa cathédrale qui le faisait évanouir toutes les fois qu'il y entrait. C'était un homme d'esprit, du monde, et qui allait si bien avec les Jésuites que ce pouvait être les cendres de Jansénius, son célèbre prédécesseur, qui opéraient cet effet sur lui. » SAINT-SIMON.

danger de mort, les Bordelais voulurent bien se porter dans leurs églises, implorer le ciel pour sa guérison et, à l'annonce de son rétablissement, chanter spontanément des *Te Deum*, illuminer la ville en signe de joie. Les fidèles exigeaient moins qu'aujourd'hui de leurs évêques. Pour le Rohan du collier, ses ambassades, sa charge de grand-aumônier, ses goûts, ne lui permettaient guère le séjour de Strasbourg. Les membres de cette illustre famille paraissaient considérer comme indigne de leur rang de s'occuper des détails du gouvernement d'un diocèse. Ils laissaient ce soin à un évêque auxiliaire, le « valet sacré et mitré » dont parle Saint-Simon.

Les Rohan ne sont pas les seuls à ne point s'inquiéter des obligations de leur charge. Grimaldi, évêque du Mans et puis de Noyon, passe une partie de l'année à Paris. Plusieurs de ses mandements partent de la capitale ou sont signés de ses grands-vicaires. Bonteville, évêque de Grenoble, reste d'ordinaire à la cour ou dans sa maison de campagne de Fougères ; il faut que les pressantes admonestations du parlement de Grenoble le rappellent au devoir de la résidence¹. Il eût fallu adresser les mêmes remontrances à l'avant-dernier évêque d'Angers avant la Révolution, M. de Grasse, dont on disait « qu'il aurait été meilleur gouverneur de province qu'évêque ». Rentré un jour dans sa ville épiscopale la veille d'une ordination, il trouva tout simple de faire dire à M. Emery, alors son grand-vicaire et supérieur du grand séminaire, que la fatigue de son voyage l'empêchait de la faire. M. Emery accourt auprès du prélat qu'il trouve couché. Il lui représente que les ordinands sont prêts, que le prétexte de la fatigue ne peut tenir devant un devoir formel, que son abstention ferait scandale. L'évêque objecte alors le bruit, les courants d'air qui l'incommodent dans la cathédrale. « Eh bien ! réplique M. Emery impatient, Monseigneur, levez-vous, nous allons dresser un autel et nous ferons l'ordination dans votre chambre. »

1. *Revue du Dauphiné*, I, 317.

2. Abbé TRESVAUX, *Histoire de l'Église et du diocèse d'Angers*, 1858, I, 342. LETOURNEAU, *op. cit.* III, 187-188.

M. de Grasse se leva et finit par se rendre à la cathédrale. Mais il ne fut pas converti, car quelque temps plus tard, les séminaristes furent ordonnés par M. de Crussol d'Uzès dans une église de campagne du diocèse de la Rochelle, l'évêque d'Angers n'ayant pas voulu quitter la capitale. Le dernier évêque d'Avranches, Godard de Belbeuf, fait suivre ses apparitions dans son diocèse de plusieurs mois, parfois de deux ou trois ans d'absence. Il fait les ordinations quand il se rencontre dans le pays. Quand il n'y est pas, les ordinands se transportent à Coutances et surtout à Dol. Il veut bien cependant encourager de loin les œuvres diocésaines, telles que la construction d'un collège¹. De dignes prélats, comme M. de La Tour du Pin, se permettaient de manquer à la résidence².

La participation du clergé aux affaires publiques, les fréquentes délégations données aux évêques par les pays d'États, le droit de présence au parlement accordé à quelques-uns comme pairs de France, les délibérations de la commission des réguliers, les assemblées quinquennales du clergé de France, l'assemblée des notables, les charges à la cour, n'offraient que trop d'occasions, trop de prétextes, aux prélats de se rendre à la capitale. Qui pourrait songer à renvoyer dans son diocèse, où il ne passe guère que trois mois, Champion de Cicé, si occupé, à Paris, à défendre, à organiser l'assemblée de la Haute-Guyenne, et plus tard l'assemblée provinciale de la généralité de Bordeaux ? Pourquoi obliger M. de Noé, évêque de Lescar, à habiter sa petite ville ? Ne fait-il pas mieux de rester à Pau, pour être à portée de remplir ses fonctions de président des États de Béarn, de premier conseiller d'honneur au parlement de Navarre ? Il serait cruel de renfermer dans les limites de son diocèse d'Arles l'activité de M. de Jumilhac, qui se plaît beaucoup à Paris et qui a le prétexte de la commission des réguliers.

1. LE CAMUS, *Histoire des évêques de Coutances et d'Avranches*.

2. M. de La Tour du Pin, évêque de Nancy, fut nommé, en 1783, à l'archevêché d'Auch. On le regretta. « On oublia ses longues absences, ses fréquents séjours à Versailles » selon la mode du temps. « Il fut absent de son diocèse tout l'hiver de 1782 et ne rentra qu'à l'Ascension. » Abbé MARTIN, *op. cit.*, p. 19-20. — M. de Chalabre, évêque de Saint-Omer, toujours malade, ne résida guère.

Marbeuf est vraiment trop absorbé par sa feuille de bénéfices, par les mille sollicitations qui arrivent de toutes parts au distributeur des grâces, pour résider à Autun. Il ira tous les ans y passer trois semaines ou un mois, pour voir la situation et mettre ordre aux principales affaires. Il gouverne par ses grands vicaires. Transféré, en 1788, à l'archevêché de Lyon, à la mort de M. de Montazet, il ne trouva jamais le temps de paraître dans son nouveau diocèse¹ ni d'en prendre possession par lui-même. Et cependant Lyon méritait bien l'honneur d'une visite. Conzié, évêque d'Arras, doit être souvent à Paris, à Versailles, pour entretenir le roi, les ministres, de la province d'Artois. Dillon vient leur parler des Etats du Languedoc.

Les nouveaux élus se décident difficilement à aller rejoindre leur poste. Il n'était point alors d'usage de se presser. Christophe de Beaumont lui-même, qui fut un modèle de résidence, fit attendre plus d'un an, comme son prédécesseur Bellefonds, sa bonne ville de Bayonne, dont les magistrats lui exprimèrent leur impatience de le « voir et de le posséder² ». Un de ses successeurs, M. de La Ferronnays, mit deux ans à venir. M. de Bourdailles, nommé à Tulle, tarde à arriver et en part bientôt pour aller à Soissons. Le successeur de Puységur à Carcassonne, M. de Vintimille, a été sacré le 2 octobre 1788. Il semble que la fermentation des esprits à la veille des Etats généraux et bientôt les premiers décrets de la Constituante, auraient dû hâter le départ du prélat pour son diocèse. M. de Vintimille manifeste, en effet, dans plusieurs lettres, le désir de se rendre à Carcassonne. Mais l'année 1790 l'en trouve encore éloigné par le soin de ses affaires et de sa famille. « Je compte, écrit-il d'Aix en Savoie, le 14 janvier 1790, dans le courant de la semaine prochaine, bénir le mariage d'une nièce avec un

1. PERRIER, *Histoire des archevêques de Lyon*, 1887, p. 131-136. — Abbé DURIEUX, *op. cit.*, p. 17. — Les *Nouvelles ecclésiastiques* (1790, p. 58) rapportent, à ce sujet, de Marbeuf ce que Fleury disait de « cette espèce d'évêques commendataires, que pour tout ainsi faire par autrui, un seul aurait suffi dans toute la France et même dans toute l'Eglise ».

2. P. REGNAULT, I, 79, 84. — DUVOISIN, *Vie de M. Daguerre*, 1881, in-8. — Loménie de Brienne, transféré de Toulouse à Sens dans les premiers mois de 1788, ne fit son entrée à Sens que le 3 mai 1790.

homme du même nom que nous. Les avantages de cet établissement, et les vœux de tous les miens pour terminer cette affaire si essentielle pour notre race, ne m'ont pas permis de m'éloigner d'eux. Bientôt, après ce sacrement, je me propose de prendre la route de Carcassonne, où j'ai plus le désir de me rendre que je ne puis le dire.» Cependant on s'impatiente à Carcassonne de cette absence prolongée. On écrit de cette ville aux *Nouvelles ecclésiastiques* : « Notre diocèse est sans évêque, quoique depuis environ deux ans M. l'abbé de Vintimille ait été nommé et sacré pour l'être, et qu'il en perçoive les revenus. Que fait-il tantôt à Paris, tantôt au château de Braqueville, tantôt à Bruxelles, au duché de Limbourg ? » Le journal janséniste s'était déjà plaint du prédécesseur de M. de Vintimille à Carcassonne, M. de Chastenot de Puységur. « Depuis plus de dix ans qu'il gouverne cette église, disait-il de lui en 1785, il n'a passé que deux ou trois carêmes au milieu de ses ouailles, observant de n'arriver qu'après le mercredi des cendres et de repartir après Pâques¹. » Vintimille, après avoir assuré les intérêts de sa race, voulut bien songer à ceux de son diocèse. Une de ses lettres nous apprend que son cuisinier parisien est parti pour sa ville épiscopale². Lui-même se décide enfin à aller voir Carcassonne, où nous le trouvons au mois de juin 1790, deux ans après sa promotion. La Fare, sacré évêque de Nancy, le 13 janvier 1788, ne se hâte pas d'arriver, au point que le bruit court qu'il est transféré à Bourges. Talleyrand dit dans son mandement à ses diocésains : « Je suis pressé du désir de vous voir. » Mais il comprime facilement ce désir, fait faire ses ordinations par l'évêque de Riez et ne se rend à Autun que lorsque son intérêt électoral l'y appelle.

Un prélat, ordonné presque en même temps que M. de Vintimille, M. de Messey, évêque de Valence, tarda plus de deux ans à rejoindre son poste où il ne fit que paraître

1. *Nouvelles ecclésiastiques*, 1785, p. 89, 1790, p. 32.

2. « Comme ma personne est aussi dépourvue que l'est ma maison, écrit-il, le 14 février 1790, j'attends que les effets et le cuisinier qui m'arrivent de Paris, soient rendus à Carcassonne ; je partirai bientôt après, mais il m'est impossible d'indiquer le jour, je ne le sais pas moi-même. » MONERIE DE CABRENS, *op. cit.*, p. 5-16.